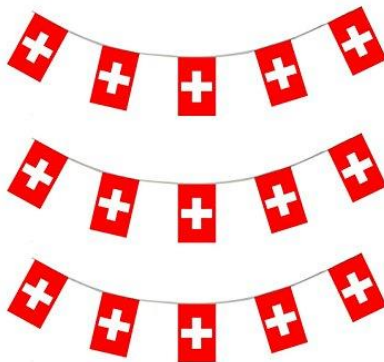




# Fête nationale 1<sup>er</sup> août 2018



Où ?

A la place de fête (au pied des bois en dessous du bâtiment forestier)

- Dès 18h30      apéritif offert par la Commune
- Dès 19h00      petite restauration, grillades et bar organisés par la  
Jeunesse de Marchissy
- 21h00 env.      partie officielle avec allocution du pasteur de la paroisse  
Gimel-Longirod, M. Florian Bille  
feu  
chants et lecture du Pacte  
chacun pourra rester autour du feu à sa convenance  
un bar sera tenu par la Jeunesse pour continuer la soirée

*La Municipalité espère que vous viendrez nombreux et rappelle qu'il est strictement interdit, pour des raisons de sécurité, d'allumer des feux d'artifices ou autres engins pyrotechniques hors de la place du feu. Un moment est réservé après la partie officielle pour le tir des feux d'artifices, sous réserve des prescriptions incendie du moment.*

La Municipalité